



# Nouvelles d'Espagne

## Economie et finances

N° ECOFIN-4 – du 16 février au 1<sup>er</sup> mars 2019

- *Le solde du commerce de biens se dégrade de 29 % en 2018 par rapport à l'année antérieure, pour atteindre un déficit de 33,8 Md €.*
- *La Commission européenne considère que les progrès de l'Espagne concernant les recommandations du Conseil en 2018 sont « limités ».*
- *Le gouvernement indexe la hausse des loyers à l'IPC.*

Indicateurs macro			Marchés financiers		
Croissance PIB (t/t)	+0,7 %	T4 2018		Cette semaine	Numéro précédent
Croissance PIB (g.a)	+2,5 %				
Indice de Production Industrielle (g.a)	-6,2 %	12/18	IBEX 35	9 267,7	9 123,2
Dette (% du PIB)	98,3 %	T3 2018	Rendement bon à 10 ans (%)	1,196	1,236
Déficit public (% du PIB)	-1,2 %	T3 2018	Prime de risque (pp)	1,012	1,134
<b>Exportations (g.a)</b>	<b>+3,2 %</b>	<b>12/18</b>	<b>Emploi</b>		
<b>Importations (g.a)</b>	<b>+5,4 %</b>	<b>12/18</b>	Taux de chômage (données cvs)	14,5 %	T4 2018
Inflation sous-jacente (g.a)	+0,8 %	01/19	Création d'emplois trimestrielle (données cvs)	+169 700	T4 2018

Sources : INE, Banque d'Espagne, Ministère des Finances, douanes espagnoles, Expansión, DG Trésor

## Actualité Economique

### MACROECONOMIE

**Le gouvernement approuve un décret royal prévoyant des mesures d'urgence en cas de Brexit sans accord.** Ces mesures temporaires et unilatérales ont pour objectif de préserver les droits des citoyens espagnols et britanniques, les flux commerciaux et les intérêts économiques entre l'Espagne et le Royaume-Uni. Elles concernent, notamment, la résidence, les travailleurs transfrontaliers, la Sécurité sociale, l'assistance sanitaire mais aussi les services financiers, les douanes ou encore les contrats du secteur public<sup>1</sup>. Une attention particulière est portée à Gibraltar afin de garantir « un flux rapide » au passage de la frontière des 9 000 travailleurs espagnols qui se déplacent quotidiennement vers le rocher.

**Le solde espagnol du commerce de biens se dégrade de 29 % en 2018 par rapport à l'année antérieure, pour atteindre un déficit de 33,8 Md € (Cf. Graphique 1).** Selon les données provisoires des douanes espagnoles<sup>2</sup>, cette détérioration résulte d'une croissance des importations en valeur (+5,4 % a/a) plus soutenue que celle des exportations, en raison notamment du dynamisme de la demande intérieure et de la hausse des cours du pétrole dans le courant de l'année. Même si la croissance des exportations espagnoles connaît un ralentissement notable en 2018 (+3,2 % a/a après + 7,7 % en 2017), celles-ci augmentent pour tous les secteurs, en particulier pour les biens semi-manufacturés. Elles atteignent ainsi un pic historique, dépassant 285 Md € de biens exportés. Le solde commercial hors énergie s'est également dégradé puisque l'Espagne enregistre un déficit commercial hors énergie de 8,7 Md € en 2018 (contre 5,6 Md € en 2017).

**L'excédent courant de l'Espagne se détériore en 2018.** D'après les premières estimations de la Banque d'Espagne, le solde courant (incluant les biens, mais aussi les services, les transferts financiers courants et les transferts de revenus) s'établirait à

<sup>1</sup> Comme pour tous les autres décrets royaux approuvés à l'heure actuelle, ce décret devra être ratifié par la Députation Permanente, puisque le Parlement espagnol sera dissous début mars en raison de la tenue des élections législatives le 28 avril prochain.

<sup>2</sup> Les données sont provisoires pour 2018 et les variations annuelles sont calculées avec les données définitives de l'année antérieure.



+0,8 % du PIB en 2018, après +1,8 % en 2017. Cette détérioration est tirée par la réduction du solde commercial de biens et services, qui passe de +2,9 % du PIB en 2017 à +1,8 % en 2018 (Cf. Graphique 2).

**La Commission européenne considère que les progrès de l'Espagne concernant les recommandations du Conseil en 2018 sont « limités ».** Dans le rapport rendu dans le cadre du Semestre Européen, elle place l'Espagne dans la catégorie « progrès limités » en ce qui concerne le respect global des recommandations et pour chacun des trois axes (cadre budgétaire, politiques sociales et d'emploi, R&D et unité de marché). Les progrès effectués dans certains domaines (gouvernance de la recherche, conférences sectorielles pour l'unité de marché, renforcement de l'inspection sur les contrats temporaires illégaux, modernisation des services d'emploi et coopération avec les services sociaux) ont encore peu d'effets sensibles sur l'économie. Par ailleurs, la Commission considère que l'Espagne continue de progresser de façon satisfaisante en matière de correction des déséquilibres macroéconomiques<sup>3</sup>, mais reste vulnérable en raison de (i) l'endettement privé et public élevé, (ii) la position extérieure nette largement débitrice et (iii) un taux de chômage très élevé, notamment pour les jeunes et les chômeurs de longue durée.

### MARCHE DU TRAVAIL

**Le président du patronat espagnol se dit prêt à dialoguer sur certains aspects de la réforme du marché du travail de 2012 dans le cadre de la négociation collective, mais écarte toute réforme en amont des élections.** À l'occasion d'un petit-déjeuner informatif organisé par Nueva Economía Forum, M. Garamendi s'est dit enclin à aborder le maintien, pendant une certaine période, des conventions collectives arrivées à échéance<sup>4</sup>. Par ailleurs, il s'est montré ouvert à négocier des mesures pour améliorer les conditions de travail de certains collectifs employés en régime de sous-traitance, notamment les femmes de ménage du secteur hôtelier, sans pour autant mettre fin à la prévalence des conventions de l'entreprise sur les sectorielles introduite en 2012. En revanche, il exclut toute participation du gouvernement dans ces négociations et s'est opposé à de nouveaux décrets royaux avant les élections.

### FINANCES PUBLIQUES

**La ministre des Finances annonce des mesures pour augmenter les acomptes versés aux régions malgré le rejet parlementaire du Budget.** Les Communautés autonomes élaborent chaque année leurs budgets d'après la première estimation des montants publiée par le ministère des Finances au mois de juillet et actualisée au début du printemps avec les données réelles de recouvrement sur le début de l'année. Ces dernières, plus favorables que prévu initialement, permettraient cette année de doter les Communautés autonomes de 6,9 Md € supplémentaires, qui s'additionneraient ainsi au total de 102 Md € annoncé en juillet dernier. Mme Montero a annoncé que le ministère étudiait la publication d'un décret royal pour actualiser ces montants malgré le rejet parlementaire du Budget 2019.

**La banque BBVA considère que les objectifs de stabilité sont difficilement atteignables à l'horizon 2020.** Dans un scénario de maintien des politiques budgétaires neutres, le déficit total des Administrations publiques s'établirait à 2,7 %, 2,3 % et 2,0 % du PIB sur chacune des années de la période 2018-2020<sup>5</sup>. BBVA souligne les incertitudes qui entourent la capacité du Parlement à atteindre des consensus politiques et à envisager les mesures nécessaires pour réduire les déséquilibres et les dysfonctionnements de l'économie espagnole.

## Actualité Financière

### SECTEUR BANCAIRE

**Le Conseil des Ministres approuve le décret royal pour la création de l'Autorité macroprudentielle-Conseil de Stabilité Financière (Amcesfi).** Ce décret, qui exécute la loi ratifiée par le Congrès des Députés en janvier dernier, permet de renforcer les capacités de supervision de la Commission Nationale des Marchés de Valeur, de la Banque d'Espagne et de la Direction Générale des Assurances et des Fonds de Pension afin de prévenir les déséquilibres de l'économie et de diminuer les risques systémiques pour préserver la stabilité financière.

**José Manuel Campa présidera l'Autorité Bancaire Européenne.** L'ex-secrétaire d'État à l'économie sous le gouvernement Zapatero (socialiste) sera nommé Président de l'Autorité Bancaire Européenne, en remplacement d'Andrea Enria. J. M. Campa occupe actuellement le poste de Directeur des affaires réglementaires de Banco Santander.

### SECTEUR ASSURANTIEL

**Mapfre engage des négociations pour le rachat de Caser.** L'opération pourrait voir le jour si Mapfre obtenait une participation à hauteur de 1 Md € au sein de la compagnie d'assurance des anciennes caisses d'épargne. Cette manifestation d'intérêt fait suite

<sup>3</sup> En novembre 2018, dans le cadre du Mécanisme d'alerte précoce, la Commission européenne a considéré que l'Espagne devait faire l'objet d'un suivi plus approfondi sur l'évolution des déséquilibres macroéconomiques persistants.

<sup>4</sup> Depuis la réforme de 2012, le maintien des conventions collectives est limité à 1 an.

<sup>5</sup> Pour rappel, la trajectoire de déficit approuvée par Bruxelles s'établit à 2,2 %, 1,3 % et 0,5 % du PIB pour cette même période.



à l'annonce du projet de fusion entre Unicaja et Liberbank, toutes deux disposées à réduire leur participation dans le groupe Caser en-dessous de 10 %. Le groupe français Covéa possède 20 % de participations, suivi de Bankia (15 %), Ibercaja (13,75 %), Liberbank (12,2 %), CaixaBank (11,5 %), Abnaca (9,99 %) et Unicaja (9,99 %).

### SECTEUR IMMOBILIER

**Les groupes de BTP espagnols affichent des résultats mitigés en 2018.** ACS enregistre 915 M € de bénéfices (+14,1 % g.a.), dont la progression est tirée par les bons résultats de sa filiale allemande Hochtief et l'apport du groupe Abertis<sup>6</sup> que l'entreprise de BTP espagnole a acquis en 2018 en partenariat avec l'italien Atlantia. En revanche, Ferrovial a annoncé des pertes de 448 M € en 2018 (contre 454 M € de bénéfices en 2017), notamment en raison d'un apport de 774 M € à sa filiale de services Amey située au Royaume-Uni, face aux incertitudes provoquées par le Brexit. Acciona affiche un bénéfice de 328 M € (+49 % g.a.) grâce au bon développement de son activité énergie. Les bénéfices d'OHL continuent de chuter (-1,53 Md € en 2018 contre -12 M € l'année précédente). Son activité industrielle baisse de 29 % et son activité de construction de 6,2 %. Enfin, Sacyr engrange 150 M € de bénéfices (+15 % g.a.).

**Le gouvernement indexe la hausse des loyers à l'IPC.** Le décret royal approuvé en Conseil des Ministres établit plusieurs mesures, dont (i) : l'indexation de la hausse des loyers à l'IPC ; (ii) l'extension de 3 à 5 ans de la durée des contrats – sans effet rétroactif ; (iii) la limitation à un total de trois mois de loyer de la somme de la caution (1 mois) et des garanties supplémentaires demandées (2 mois) ; (iv) la notification systématique des procédures d'expulsion aux services sociaux compétents ; (v) une bonification de 95 % sur l'impôt sur les biens immobiliers (équivalent de la taxe foncière) pour les logements protégés en location et (vi) la création d'un système gouvernemental d'indices de référence des loyers qui permettra de mieux connaître la réalité du marché et servira de support à d'éventuelles mesures de politique fiscale (ces indices ne permettent pas d'établir directement des systèmes de régulation des loyers).

**Le prix des logements a augmenté de 8,2 % en 2018.** Selon le Collège des conservateurs des hypothèques, le prix des logements a augmenté de 29,8 % depuis 2014, mais reste 16 % inférieur à celui de 2007. Sur les 516 680 opérations d'achats-ventes de logements enregistrées en 2018 (+11,3 % g.a.), 12,6 % correspondaient à des acheteurs étrangers, en tête desquels se trouvent les Britanniques (15,5 % des acheteurs étrangers en 2018), suivis des Allemands (7,5%) et des Français (7,4 %). Selon l'INE, 345 186 crédits immobiliers pour des logements ont été répertoriés en 2018 (+10,3 % g.a.) pour un montant moyen de 123 727 € (+5,6 % g.a.). En décembre 2018, le taux d'intérêt moyen s'élevait à 2,62 % pour une durée de 24 ans. Sur ce même mois, 41,4 % des crédits immobiliers étaient constitués à taux fixe.

**Responsable de la publication :** Hervé Le Roy

Ambassade de France en Espagne  
Service Économique Régional  
C/ Marqués de la Enseñada, 10  
28004 Madrid

**Rédigé par :** Tiphane Aymard, Miguel Garcia, Pierre Pérard

**Abonnement/désabonnement :** [espagne@dqtresor.gouv.fr](mailto:espagne@dqtresor.gouv.fr)

**Internet :** [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne)

**Suivez-nous sur Twitter :** @FR\_Eco\_Iberica 



**Copyright :**

*Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid*

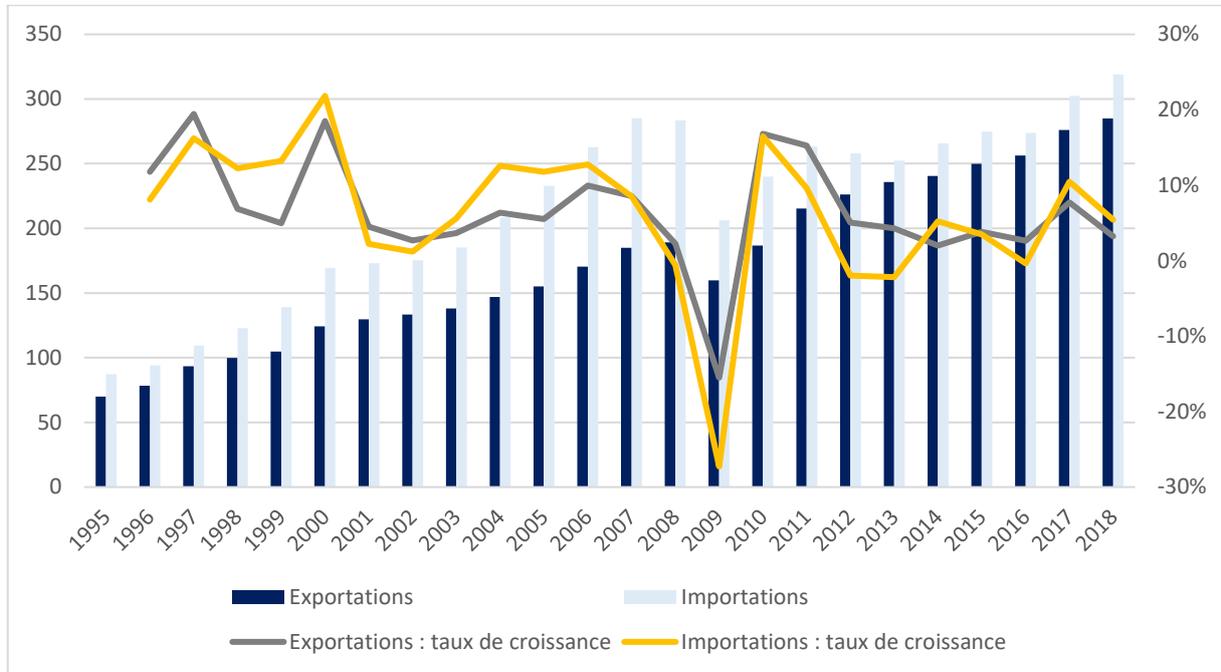
**Clause de non-responsabilité :**

*Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

<sup>6</sup> Société concessionnaire d'autoroutes.

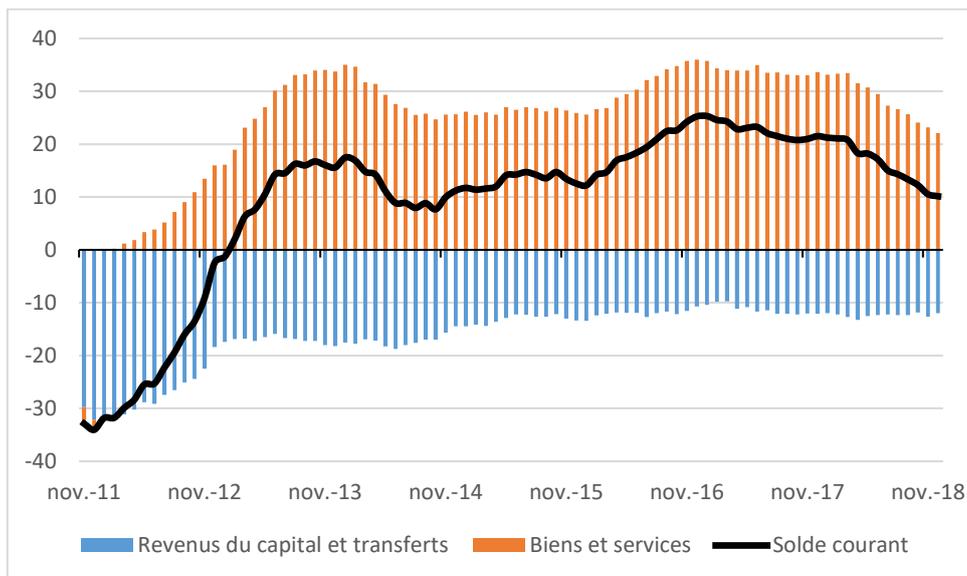


**Graphique 1 – Evolution du commerce extérieur de biens espagnol depuis 1995 : valeurs (en Md €) et taux de croissance (en %)**



Source : Douanes espagnoles. Données provisoires pour 2018.

**Graphique 2 – Balance courante de l'Espagne (en Md €)**



Source : Banque d'Espagne.